

Un territoire abandonné aux intérêts privés

Comme beaucoup d'élus incompetents en matière d'urbanisme, l'équipe majoritaire en charge de la gestion de Plaisance-du-Touch a abandonné, peut-être par facilité, la fabrique de la ville aux promoteurs privés.

Prenant exemple sur la précédente mandature (dont le maire actuel et ses principaux adjoints faisaient partie) qui a détruit la place Bombail au profit d'intérêts privés, l'actuelle municipalité, exempte de vision pour notre ville, déserte l'espace public et le cède aux entreprises du bâtiment, dont la motivation repose davantage sur les bénéfices financiers que sur le bien-être des habitants.

Les exemples récents ne manquent pas, comme la magnifique maison Guitard, avenue des Pyrénées, propriété de la commune vendue au promoteur PLH, dont il ne reste que la façade, par obligation des Bâtiments de France. Sur cette parcelle se construit une résidence de luxe pour les plus de 60 ans, dans laquelle les personnes qui en ont les moyens vont pouvoir investir et défiscaliser leur achat pour payer moins d'impôts.

La friche industrielle de la Sabla a été rachetée par le promoteur immobilier Green City, bien connu des Plaisançois, alors qu'elle aurait pu être préemptée, ne serait-ce qu'en partie, par la commune, pour y bâtir un groupe scolaire. Aujourd'hui, cette situation génère des procédures administratives et techniques coûteuses pour les administrés. En outre, le maire laisse le promoteur construire près de 500 logements sans que les équipements et les infrastructures ne suivent pour accueillir de nouveaux arrivants. Et que dire des craintes des Plaisançois quant aux congestions supplémentaires que ce quartier va provoquer sur les routes !

La Maison de santé confiée à un investisseur

On sait aussi que le maire ne soutient pas ses médecins -cinq d'entre eux vont quitter Plaisance faute d'accord avec la mairie-, mais également qu'il abandonne le projet de Maison de santé à un investisseur. Une convention de partenariat est passée avec ce dernier, afin qu'il construise le bâtiment. Ce dernier sera ensuite loué à la commune qui le relouera, elle-même, aux praticiens intéressés. Est-ce vraiment le plus efficace pour faire revenir des médecins sur Plaisance ? A noter que l'établissement sera installé sur des terrains de sport proches de l'Ecole Marcel Pagnol, régulièrement utilisés par les jeunes Plaisançois. Dommage.

Enfin, rappelons que, depuis quelques années, toute l'activité périscolaire a quitté le secteur public pour être confiée à l'association Loisirs Education & Citoyenneté (LE&C) Grand Sud. Elle n'est donc plus, en grande partie, assurée par le personnel municipal.

Cette situation globale nous attriste et nous révolte : que deviennent notre ville et ses services publics ? Le bilan de mi-mandat est catastrophique pour l'équipe majoritaire.

L'équipe et les élus Plaisance Citoyenne

www.plaisance-citoyenne.fr

2 810 signes